

“ HISTOIRES DE TERRITOIRES ”

**Le ministère de la défense se dote d'une
délégation à l'accompagnement régional (DAR)
placée auprès du secrétaire général pour l'administration (SGA)
en s'appuyant sur le savoir-faire d'un réseau de délégués régionaux
expérimentés dans l'ingénierie territoriale.**



L'équipe parisienne et les délégués régionaux (Mars 2017)

Un dispositif transverse au niveau national et régional

L'accroissement des menaces qui pèsent sur la France a pour conséquence l'arrêt des déflations et la reterritorialisation des unités des forces armées. L'intervention de la loi « NOTRe » modifie l'organisation de l'Etat et des collectivités territoriales et renforce le niveau régional. Avec la mise en place d'une nouvelle carte de ses implantations, le ministère doit accompagner aujourd'hui des évolutions majeures dans les territoires.

Ce nouvel environnement rend plus indispensable encore de consolider les relations et la visibilité de la Défense auprès de ses interlocuteurs locaux. Acteur majeur des territoires, le ministère dispose de nombreuses entités porteuses d'opportunités de développement territorial, notamment au profit des acteurs économiques.

Dans ce contexte, la DAR « nouvelle génération » s'appuie sur l'expertise territoriale de l'ancienne « Délégation à l'accompagnement des restructurations », qui accompagne les mesures de revitalisation économique destinées à soutenir les territoires concernés par les restructurations de Défense. Elle intervient en appui d'un éventail très vaste et évolutif d'acteurs de la Défense.

Avec la DGA, elle anime les pôles régionaux à l'économie de Défense (PRED). Acteur impliqué dans le renforcement du lien Armée-Nation, elle apporte son soutien territorial à l'implantation des centres du Service militaire volontaire (SMV), à la manœuvre RH de recrutement des réservistes et, plus généralement, pour faciliter les relations entre les acteurs locaux de la Défense et les PME en région.

Valoriser la maîtrise d'une ingénierie territoriale au service du lien Armée-Nation

En lien avec les autorités militaires concernées au titre de l'organisation territoriale de la Défense, la DAR-NG assure un rôle d'accompagnateur des actions conduites par le ministère de la Défense en région au profit de tous les organismes qui y sont rattachés, afin d'apporter la vision économique et locale du ministère et de faciliter les mises en relation.

13 délégués régionaux (DR), comme le nombre de régions métropolitaines, sont en fonction auprès des préfets de région et de département, au sein des secrétariats généraux aux affaires régionales (SGAR). Ils disposent d'une connaissance approfondie des territoires et de leurs acteurs, qu'il s'agisse des services de l'Etat, des élus et des représentants du monde économique et social. Ils assurent des missions d'expertise au profit des préfets de région et de département pour des sujets concernant la défense, hors emploi opérationnel des forces et armement.

Ces DR jouent également un rôle significatif dans la politique de soutien aux entreprises mise en œuvre dans le cadre du « Pacte Défense PME », notamment pour faciliter l'accès des PME aux marchés du ministère de la Défense en lien avec la mission achats (SGA/MA).

Une aide à la revitalisation des territoires qui se poursuit

La DAR poursuit sa mission d'accompagnement des territoires concernés par les restructurations de Défense. Elle concourt à la préparation, au suivi et à l'accompagnement des décisions de restructuration des organismes du ministère de la Défense, en coordination étroite avec l'état-major des armées. En lien avec la Mission d'accompagnement des réorganisations (MAR) et la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI), elle s'assure de la prise en compte globale des problématiques concernant les sites restructurés.

Dans l'exercice de ses missions historiques, la DAR représente le ministre de la Défense dans les instances présidées par les préfets et associant les collectivités territoriales, les acteurs économiques locaux (entreprises, y compris les PME) et les services de l'Etat. Elle a notamment pour interlocuteur privilégié le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), service du Premier ministre à vocation interministérielle qui conduit des politiques contractuelles pour lutter contre les inégalités territoriales. Les DR initient, accompagnent et encouragent toutes les initiatives permettant un rebond économique durable des collectivités, avec le souci d'une réutilisation efficace des emprises de la Défense libérées et avec l'objectif constant de trouver des débouchés.

La DAR apporte une expertise générale de l'économie locale et participe à la préparation, la mise en œuvre et au suivi d'exécution des Contrats de Redynamisation de Sites de Défense (CRSD) pilotés par les préfets. A ce titre, elle instruit les demandes de subvention au Fonds pour les Restructurations de la Défense (FRED) des collectivités territoriales et des entreprises et oriente les petites et moyennes entreprises vers les services concernés du ministère.

Pour en savoir plus

www.defense.gouv.fr/DAR

Contact

Délégation à l'accompagnement régional (SGA/DAR)

Délégué : **Jean-Christophe ERARD** – 01 86 69 01 67

jean-christophe.erard@intradef.gouv.fr